



École Louise Weiss

20 rue André Hodebourg
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

01 30 52 44 35

0780825y@ac-versailles.fr

<http://blog.ac-versailles.fr/coleweissmagny>

Conseil d'école des enfants

Lundi 6 mars 2017



Le deuxième Conseil d'école des enfants s'est réuni le lundi 6 mars 2017 en présence des élèves délégués titulaires et sous la présidence de Gilles REYNAUD.

Ordre du jour :

- 1) Bilan des actions et des propositions du premier Conseil des enfants
- 2) Résultat du concours de logo pour l'école
- 3) Propositions pour améliorer la vie à l'école
- 4) Réponses de « Monsieur le Maire Noël » aux demandes du premier Conseil des enfants
- 5) Date du prochain Conseil des enfants

1) Bilan des actions et des propositions du premier Conseil des enfants

Les élèves délégués tirent un bilan très positif des réponses apportées par les enseignants et des actions mises en place pour faire suite à leurs demandes du premier Conseil.

Toutefois, les délégués proposent que certaines actions soient améliorées :

- avoir davantage de créneaux bibliothèque

-> **Des créneaux supplémentaires sont accordés aux CE2, CM1 et CM2 les mardis et vendredis après-midis.**

- améliorer la surveillance de la structure de jeux dans la cour des CE2, CM1 et CM2

-> **Les enseignants surveilleront d'avantage cette structure de jeux et interdiront son accès aux élèves qui n'en respectent pas les règles.**

- des éléments sont encore présents sur la partie gazonnée de la cour des CE2, CM1 et CM2, suite au retrait des deux poutres en début d'année

-> **Il a été demandé aux services techniques de retirer ces éléments.**

- trop de terre rapportée dans l'école

- **Nous demandons aux élèves de taper leurs pieds en sortant de la partie gazonnée de la cour et de s'essuyer les chaussures sur les paillassons installés aux entrées de l'école.**

- améliorer le rôle des médiateurs dans la cour des grands sur la surveillance des toilettes (hygiène et sécurité)

- **Le rôle des médiateurs sera renforcé avec un droit de surveillance accru des toilettes.**

- remettre un carnet d'infractions constatées aux médiateurs

-> **Cette mesure est acceptée à titre expérimental. Les médiateurs devront relever les noms des élèves qui ne respectent pas les règles et qui refusent de les écouter. Ce carnet devra être régulièrement remis aux enseignants qui avisent en fonction des situations et sanctionneront si besoin les élèves concernés.**

2) Résultat du concours de logo pour l'école

Après le vote des élèves et des enseignants, c'est le dessin de Louna, élève de CM1 de Madame Gohin, qui a remporté le plus de suffrages.



Le logo de notre école sera donc :

The logo features the hand-drawn school building from above. To its right, the text 'École Louise Weiss' is written in large blue letters. Below that, the address '20 rue André Hodebourg' and '78114 MAGNY-LES-HAMEAUX' is given. At the bottom, there are several lines of contact information: '01 30 52 44 35', '0780825y@ac-versailles.fr', and a website link 'http://blog.ac-versailles.fr/coleweissmagny'. The entire logo is enclosed in a red border.

3) Propositions pour améliorer la vie à l'école

- créer un potager ouvert pendant les récréations

-> **Pour des raisons techniques cela n'est pas possible.**

- apporter des confiseries à l'école

-> **Le règlement intérieur de l'école interdit d'apporter des confiseries parce que ces confiseries contiennent beaucoup de sucre et sont néfastes à la santé des enfants.**

- ouvrir les salles d'informatique pendant les récréations

-> **Cela nécessiterait qu'un enseignant surveille la salle pendant les récréations et cela n'est pas envisageable pour l'instant.**

- organiser des sorties au musée

-> **Les enseignants ont prévu des sorties en juin à la Cité des sciences pour les CP et CE1, au château de Versailles pour les deux CM1. D'autres sorties sont prévues pour les autres classes.**

- mettre en place une semaine de la politesse et du respect

-> **La politesse et le respect doivent être en œuvre tous les jours comme l'indique la charte commune avec le périscolaire. Nous organisons donc une année entière de politesse et de respect et comptons sur les élèves pour y penser chaque jour.**

- mettre à disposition des élèves une salle de repos pendant les récréations

-> **Cela n'est pas envisageable pour des raisons de surveillance et d'absence de lieu disponible.**

- allonger la durée du 3^{ème} service de cantine

-> **La proposition devra être faite lors du Conseil des enfants dédié au périscolaire.**

- reconduire la journée de jeux interclasses comme l'an passé

-> **Cette journée sera reconduite le vendredi 28 juin 2017. Par ailleurs une matinée jeux sera organisée le mercredi 19 avril 2017 en début de matinée pour les CP, CE1 et CE2 et en fin de matinée pour les CM1 et CM2.**

- acheter de nouveaux livres pour la bibliothèque et créer un comité de lecture

-> **Cette proposition est acceptée et sera mise en œuvre dès que les moyens financiers de la coopérative scolaire le permettront. Le comité de lecture sera composé des élèves délégués de CE2, CM1 et CM2. Les délégués peuvent demander à leurs camarades de classe des souhaits de livres à acheter qu'ils transmettront à leurs enseignants.**

- rappeler à tous les règles pour la fin de la récréation (certains élèves continuent à jouer notamment au ballon et sur l'aire de jeux après la sonnerie)

-> **Ces règles seront rappelées par les enseignants en classe.**

4) Réponses de « Monsieur le Maire Noël » aux demandes du premier Conseil des enfants

Le lundi 13 mars, Monsieur le Maire, Madame Mercier (adjointe au maire), Madame Lahitte (conseillère municipale) et Madame Saraiva (responsable municipale de la vie scolaire) ont rencontré les élèves délégués de CM1 et de CM2 pour répondre à la lettre envoyée en mairie contenant les demandes du premier Conseil des enfants.

Madame Mercier constate que certaines demandes avaient déjà été faites l'an dernier et que la mairie avait alors expliqué pourquoi elle ne pouvait pas les accepter : coût financier trop élevé ou problème de sécurité.

La mairie demande aux délégués de bien réfléchir avant de faire des demandes en se demandant si elles sont réalisables et si elles n'ont pas déjà été faites.

Madame Mercier indique que la mairie va réfléchir à accepter certaines propositions :

- Refaire les lignes du terrain de foot de la cour des CE2, CM1 et CM2.

- Déplacer le terrain de basket de la cour des CE2, CM1 et CM2.

- Avoir des buts de football avec filets dans la cour des CP CE1.

- Agrandir le parcours de billes de la cour des CE2 CM1 et CM2.

- Installer des petites palissades autour des arbres pour éviter la perte de billes

Madame Mercier indique que toutes les autres demandes sont refusées car trop chères ou trop dangereuses, d'autant que par équité, si des propositions sont acceptées pour notre école, les mêmes devront être acceptées dans toutes les écoles de la ville. Toutefois Madame Mercier précise que la mairie fait son maximum pour accepter les demandes des élèves.

5) Date du prochain conseil d'école des enfants

Le prochain conseil aura lieu **mardi 30 mai 2017 à 13h30**.

Un Conseil d'école des enfants devrait être organisé cette année par le périscolaire et la mairie.